

Strasbourg, le 1^{er} septembre 2016

Brigitte WENNER
Christian BRUCKER
Michel BARTHEL

inspecteurs d'académie
inspecteurs pédagogiques régionaux
de mathématiques

à

Madame, Monsieur,
professeur(e) de mathématiques
S/C de Madame, Monsieur le chef d'établissement

Rectorat

POLE PEDAGOGIQUE

**INSPECTION
PEDAGOGIQUE
REGIONALE**

Affaire suivie par
IA-IPR de mathématiques

Téléphone
03 88 23 38 59/71/3525

Fax
03 88 23 39 63
Mél. : Ce.ipr@ac-
strasbourg.fr

Réf :
COUR001 Lett rentrée 2016

Adresse des bureaux
27 boulevard Poincaré
67000 Strasbourg

Adresse postale
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Rentrée 2016 : la lettre des IA-IPR de mathématiques

Chères et chers collègues,

Ce courrier est pour nous l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux lauréats des concours et aux professeurs qui rejoignent notre académie. Nous tenons également à remercier l'ensemble des collègues du travail accompli pour la réussite des élèves et le bon déroulement des examens.

De nombreux enseignants ont accepté, à notre demande, d'animer des stages ou d'être conseiller pédagogique, nous les remercions vivement pour leur engagement professionnel.

Les inspecteurs pédagogiques régionaux de mathématiques à la rentrée 2016 sont :

Brigitte WENNER, Christian BRUCKER et Michel BARTHEL

Il est possible de nous joindre :

- soit par téléphone au secrétariat des IA-IPR (03 88 23 38 71)
- soit par courrier électronique : ia-ipr.math@ac-strasbourg.fr

Tout au long de l'année, des messages vous parviendront par courrier électronique, directement, ou par l'intermédiaire de deux listes de diffusion, l'une pour le collège, l'autre pour le lycée, dans votre boîte aux lettres professionnelle que nous vous invitons à consulter régulièrement.

Vous trouverez dans les pages suivantes des informations relatives à cette rentrée et des dates à noter dans vos agendas. Par ailleurs, la « page mathématiques » du site académique <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/mathematiques/> contient des informations, des ressources, des liens vers des sites institutionnels, vers la « gazette »... et est régulièrement mise à jour.

En cette période de rentrée particulièrement intense, nous vous assurons de notre volonté d'écoute et d'accompagnement. Nous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année scolaire.

Les inspecteurs d'académie
inspecteurs pédagogiques régionaux
de mathématiques

Brigitte WENNER

Christian BRUCKER

Michel BARTHEL

1. L'enseignement des mathématiques

Nous rappelons notre attachement aux priorités suivantes :

- la mise en activité de tous les élèves au service de la construction de compétences (connaissances, capacités, attitudes)
- des pratiques d'évaluation des acquis des élèves en lien avec les six compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer)
- le recours régulier à la résolution de problèmes, le plus souvent ouverts, tant pour introduire certaines notions que pour consolider des connaissances
- la pratique régulière des différentes formes de calcul (mental, posé, instrumenté)
- l'utilisation régulière des outils numériques dans l'enseignement des mathématiques, tant par les élèves que par les enseignants, conformément aux recommandations des programmes.

Spécificités pour le collège

La réforme du collège entre en vigueur à la rentrée 2016, les programmes en vigueur sont publiés au B.O. spécial n° 11 du 26 novembre 2015 http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=33400.

Ces programmes sont adossés au nouveau socle commun de connaissances de compétences et de culture http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834. Ils sont conçus par cycle (cycle 3 : CM1 - CM2 - 6^e, cycle 4 : 5^e - 4^e - 3^e).

À la session 2017 les épreuves du DNB seront renouvelées.

Des sujets zéro ont été publiés à <http://eduscol.education.fr/cid98239/dnb-2017.html>

Pour vous accompagner dans la mise en œuvre du programme et du socle commun, vous trouverez sur Éduscol et à partir du site académique de nombreux documents d'accompagnement que nous vous encourageons à utiliser <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/college2016/>.

Vous trouverez des ressources académiques présentées lors des formations disciplinaires à partir de <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/mathematiques/college/outils-pour-la-classe/>.

Spécificités pour le lycée

Les programmes du lycée et les modalités des épreuves du baccalauréat sont accessibles sur Éduscol

<http://eduscol.education.fr/pid23202/programmes-referentiels-et-ressources.html>

<http://eduscol.education.fr/pid33026/diplomes.html> .

Nous vous invitons à consulter les documents d'accompagnement de toutes les séries et à les utiliser. Parmi eux, celui intitulé « les compétences mathématiques au lycée » définit les objectifs visés par la formation mathématique au lycée général et technologique :

- l'acquisition de connaissances et de méthodes nécessaires à chaque élève pour construire son avenir personnel, professionnel et citoyen, et préparer la poursuite d'études supérieures
- le développement de compétences transversales et de compétences spécifiques aux mathématiques.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mathematiques/90/0/Competences_mathematiques_Lycee_282900.pdf

Des sujets du baccalauréat des deux sessions précédentes ont proposé des exercices prenant en compte ces compétences. Les banques d'exercices pourront servir de support pour l'élaboration d'activités de formation et d'évaluations pour préparer les élèves

<http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/mathematiques/lycee/ressources-terminale/> .

Sections de techniciens supérieurs :

Le programme, la définition des épreuves des examens sont rédigés dans le référentiel propre à chaque BTS

<https://www.sup.adc.education.fr/btslst/> .

Les programmes des modules de mathématiques en STS ont été publiés au B.O. n°27 du 4 juillet 2013.

Les évolutions spécifiques à chacun des BTS, en particulier en ce qui concerne ceux évalués par le contrôle en cours de formation (CCF), sont précisées dans la note de l'Inspection Générale 2015 et dans les lettres de rentrée BTS de l'Inspection Générale : <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/mathematiques/lycee/bts/>

Nous vous informerons par la liste de diffusion des éventuelles évolutions qui seront également publiées sur le site académique.

2. Dates à noter dans vos agendas

- La date limite pour les inscriptions aux **dispositifs individuels du PAF est le 22 septembre 2016**.
<http://www.ac-strasbourg.fr/pro/formation-des-personnels/enseignants-cpe-et-cop/paf/>
- Une réunion d'information pour la préparation des CAPES interne et réservé aura lieu le mercredi 5 octobre 2016 de 14h à 16h à l'UFR de mathématique et informatique à Strasbourg, en salle C4.
<http://www.ac-strasbourg.fr/pro/formation-des-personnels/enseignants-cpe-et-cop/carriere/prepa-concours-internes/>
- L'épreuve définitive de **Mathématiques sans Frontières** (3^e - 2^{de}) aura lieu **le mardi 7 mars 2017 au matin** et celle de **Mathématiques sans Frontières Junior** (6^e - CM2) aura lieu **le jeudi 9 mars 2017 au matin**. Les inscriptions se feront en ligne : pensez à consulter le site Mathématiques sans Frontières pour vérifier les dates d'ouverture et de clôture.
- L'épreuve des **Olympiades de mathématiques** destinée à tous les élèves de première de série générale ou technologique, aura lieu **en mars 2017**. Un courrier vous parviendra début décembre précisant les modalités d'inscription.
- Des courriers vous parviendront en temps utile, précisant les dates de passation du **Rallye Mathématique d'Alsace** et les modalités d'inscription.
- Le concours de la Course aux Nombres destiné aux élèves des classes de CM2 aux classes de seconde, aura lieu pendant la semaine des mathématiques du 13 au 18 mars 2017.
<http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/mathematiques/manifestations/competitions-mathematiques/can/>
- La session 2016 du concours du Castor informatique aura lieu en novembre. Les inscriptions se font en ligne :
<http://castor-informatique.fr/>
- La semaine des mathématiques aura lieu **du 13 au 18 mars 2017** sur le thème « **Mathématiques et Langages** ».